بسم الله الرحمن الرحيم

INTRODUCTION

تركتكم على البيضاء ليلها كنهارها لا يزيغ عنها إلا هالك

Louange à Allah, nous Le louons et nous Lui demandons pardon et nous cherchons refuge auprès d'Allah contre nous-même et contre nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide il ne sera point perdu, et celui qu'Allah égare, il ne sera point guidé et je témoigne que Le Seul qui mérite l'adoration est Allah et que Mouhammed est Son serviteur et Son messager. La plus véridique des paroles est celle d'Allah et la meilleure des voies est celle du Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) et la plus mauvaise des choses est la nouveauté et toute nouveauté est une innovation (Bid'a) et toute innovation est égarement et tout égarement est au feu.

Les preuves dans le Coran et la Sounnah authentique du Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) sont nombreuses quand il s'agit de citer les mérites du Pèlerinage (el Hajj) et ceux de la Visite Pieuse (el 'Oumra) :
Allah a dit :

وَلِلَّهِ عَلَى ٱلنَّاسِ حِجُّ ٱلْبَيْتِ مَنِ ٱسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا

Traduction relative et approchée : ***"Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le Hajj de la Maison."*** S3V97.

Et d'après Abou Houreïra, le Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) a dit :
« ***La 'Oumra[1] efface les péchés jusqu'à la 'Oumra suivante. Le Hajj Mabrour[2] n'a d'autre récompense que le Paradis*** ».[3]

Et toujours d'après Abou Houreïra qui a dit : J'ai entendu le Messager d'Allah (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) dire :
« ***Celui qui accomplit le Hajj sans commettre l'acte charnel (ni ce qui y mène), ni le libertinage verbal, ni perversité redeviendra comme le jour où sa mère l'a enfanté*** ».[4]

Et le Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) fut interrogé :
« ***Quel est la meilleure œuvre (méritoire) ?***
Il dit (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) : « Croire en Allah et en Son messager ».
Puis il fut dit : « Et quoi d'autre ? »
Il dit : « la lutte dans le sentier d'Allah ».
Puis il fut dit : « Et quoi d'autre ? »
Il dit : « le Hajj Mabrour».[5]

Par conséquent, Toi qui t'apprête à t'acquitter de tes obligations vis à vis de ton Seigneur ! Saches Qu'Allah te préserve contre tous malheurs et tous péchés que chaïtan désire ardemment égarer les musulmans en leur embellissant les mauvaises choses, et Allah dit dans le Coran à son propos :

لَأَتَّخِذَنَّ مِنْ عِبَادِكَ نَصِيبًا مَّفْرُوضًا

Traduction relative et approchée : « ***Certainement je [chaïtan] saisirai parmi Tes serviteurs, une partie déterminée …*** » S4 V118

Saches que la chose la plus dangereuse, et qu'Allah ne pardonne pas, c'est le Chirk (Association), en effet Allah a dit :

إِنَّ ٱللَّهَ لَا يَغۡفِرُ أَن يُشۡرَكَ بِهِۦ وَيَغۡفِرُ مَا دُونَ ذَٰلِكَ لِمَن يَشَآءُۚ

Traduction relative et approchée :"***Certes Allah ne pardonne pas qu'on lui donne quelqu'associé. A part cela Il pardonne à qui Il veut***" S4 V48

Saches que chaïtan ne présente pas une chose sous l'image du Chirk, mais plutôt par l'embellissement de certaines œuvres qui conduisent aux abîmes du Chirk, par conséquent, il cherche à égarer l'homme en plusieurs étapes : d'abord le Chirk, puis les innovations, puis les péchés, puis les choses futiles, etc…

Mais surtout saches que l'innovation est plus aimée auprès de lui que le péché, car lorsque l'adorateur fait une innovation, contrairement au péché, il est convaincu que celle-ci lui permet de se rapprocher d'Allah, et par conséquent l'adorateur ne fera pas le repentir (at-Tawba).

Ainsi, tu en vois parmi les pèlerins qui se donnent de la peine physique et dépensent leurs temps et leurs biens pour se rendre dans des lieux prétendus de la Mecque ou de Médine, dans des grottes, des Mosquée, grimper des Montagnes avec peine tout en croyant que ces montagnes jouissent d'une certaine sainteté, ou d'autres, croyants que les Jamarats sont de véritables chayâtines, les lapident avec vigueur, en colère tout en les insultant.

Tu les vois s'avancer comme des chameaux enragés en bousculant les gens, faisant du tort aux autres ainsi qu' à eux-même. Ils ne se rendent même plus compte que s'ils sont ici, ce n'est que pour l'adoration d'Allah . Et le Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) a certes expliqué la sagesse qui se trouvait dans les rites du Hajj :
« ***Le Tawaf autour de la Maison Sacrée, le Sa'i entre Safa et Marwa, et la lapidation des stèles, n'ont été légiférés que pour l'invocation d'Allah et non pour autre chose*** » (Rapporté par Ahmad d'après 'Aïcha)

Toutes ces erreurs, ces innovations et ce mauvais comportement qui donne à la foule une allure incontrôlable, comme une mer déchaînée, ne sont que le fruit de l'ignorance. Et c'est pour cette raison qu'il est nécessaire de bien s'instruire avant de l'accomplir afin que celui-ci soit un Hajj « Mabrour », pur de tout péchés, effectué dans la voie du Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui), accepté auprès d'Allah et non pas un Hajj souillé par l'ignorance.

Oummou 'Abde-r-Rahman

---

[1] A savoir qu'il est méritoire de multiplier les 'Oumra.
[2] C'est le Hajj qui est accepté car il n'est mélangé à aucun péché. Ceci est l'explication de Salim al Hilali dans l'explication de « *Ryadh asSalihine* » de Nawawi, page 402, volume 2. Ibn Jamil Zinou, quant à lui, explique dans son livre « *Sifat Hajj an Nabi* », page 34, que le Hajj « Mabrour » (pur), c'est le Hajj effectué sur la voie du Prophète (Paix et bénédiction d'Allah sur lui) et qui ne comporte aucune chose parmi les péchés et les désobéissances.
[3] Rapporté par Boukhari et Mouslim
[4] Rapporté par Boukhari et Mouslim.
[5] Rapporté par Boukhari et Mouslim d'après Abou Houraïra. A la suite de ce Hadith, l'Imam an-Nawawi dit dans son livre «*Ryadh as Salihine* », que le Hajj « Mabrour » est le Hajj qui a été accompli sans commettre de péchés.

...Règles Générales concernant le Hajj